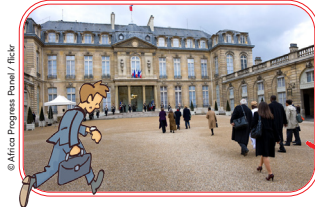


LE SAIS-TU ?

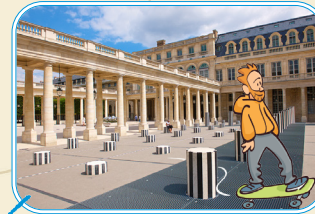
Au cœur de la république

Regarde, les bâtiments où travaillent les gens qui dirigent la France sont tous au centre de Paris. On dit que le pouvoir est centralisé.



La présidence au palais de l'Élysée

Le président de la République habite et travaille ici. Il dirige et représente la France à l'étranger. Chaque mercredi matin, l'Élysée accueille le Conseil des ministres.



Le Conseil constitutionnel au Palais-Royal

Le Conseil constitutionnel vérifie que les lois votées par le Parlement respectent la Constitution. Il veille aussi à la régularité des élections. Ces neuf membres sont appelés les « Sages ».



L'Assemblée nationale au Palais-Bourbon

Les députés représentent le peuple. Ils votent les lois et contrôlent le gouvernement. Ils peuvent obliger le Président à changer de Premier ministre et de gouvernement.



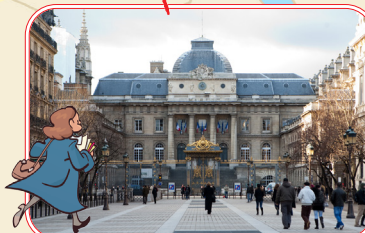
Le Premier ministre à l'hôtel Matignon

Le Premier ministre est le chef du gouvernement, composé des ministres et des secrétaires d'État. Il est choisi par le président de la République pour diriger la politique du pays.



Le Sénat au palais du Luxembourg

Les sénateurs examinent et votent les lois. Pour qu'une loi soit adoptée, elle doit être votée par l'Assemblée nationale et le Sénat. S'il y a désaccord, c'est l'Assemblée qui décide. Ces deux Chambres forment le Parlement.



Le Palais de Justice sur l'île de la Cité

Les juges s'appuient sur les lois pour juger les personnes soupçonnées d'avoir commis des délits ou des crimes. Ils aident aussi les citoyens à faire respecter leurs droits. Un nouveau Palais de Justice vient d'être construit à la limite de Paris.

La séparation des pouvoirs



EN FRANCE, IL Y A :

- ceux qui font les lois (**le pouvoir législatif**),
- ceux qui les font appliquer (**le pouvoir exécutif**),
- ceux qui contrôlent le respect de la loi (**le pouvoir judiciaire**).

Chacun a des responsabilités particulières et peut contrôler les autres. On appelle cela la séparation des pouvoirs. C'est la garantie d'une démocratie qui fonctionne.

Des contre-pouvoirs...

LES MÉDIAS

Les journalistes informent le public si le gouvernement ne respecte pas les règles de la République.



LES SYNDICATS

Ils défendent les droits des travailleurs, et luttent contre les lois qu'ils jugent injustes.



ET LES RÉSEAUX SOCIAUX ?

Ils permettent aux citoyens d'échanger sur tous les sujets. Ils peuvent être des lieux de critique du pouvoir, sans être contrôlés. On peut donc trouver sur ces réseaux des informations non vérifiées, voire fausses. Ce sont les *fake news*.

